Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN
Du 9 au 11 décembre 2008 à Ottawa (Ontario) Résolution nº 54/2008

OBJET :	GESTION COORDONNÉE DE L'INFORMATION POUR FAVORISER LA GOUVERNANCE
PROPOSEUR(E) :	Wendell Nicholas, mandataire, Première Nation de Tobique, Nouveau-Brunswick
COPROPOSEUR(E) :	Lydia Hwitsum, Chef, tribu Cowichan, C.-B.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. L'information est une ressource qui doit être gérée comme toute autre ressource;

B. Les gouvernements des Premières Nations ont besoin d'informations pertinentes, précises, en temps opportun et facilement accessibles pour la planification, la prise de décision et la reddition de comptes;

C. La plupart des communautés des Premières Nations manquent d'outils et de capacités pour gérer cette ressource;

D. Les gouvernements des Premières Nations ont besoin que les informations soient « intégrées » pour que les problèmes des communautés soient exposés de façon claire et précise (ex. : de piètres résultats scolaires sont probablement associés à des logements en mauvais état et envahis par la moisissure, à de l'eau insalubre et à un manque de débouchés économiques, et ne devraient pas être pris en compte isolément);

E. Les informations concernant les Premières Nations dont dispose les gouvernements fédéral et provinciaux sont souvent incomplètes, imprécises et biaisées, ce qui donne lieu à des décisions et politiques néfastes fondées sur des appréciations erronées de situations propres aux Premières Nations (ex. : santé, éducation, conditions sociales);

F. La gestion de l'information est implicite dans tous les programmes et services fédéraux et provinciaux, mais rarement explicite et non soutenue financièrement par quelque ministère que ce soit;

G. L'appui aux gouvernements des Premières Nations sur le plan de l'obtention d'outils et de développement des capacités en matière de technologie de l'information (y compris la connectivité à large bande), de gestion de l'information, de collecte et de diffusion des données (y compris l'élaboration et le soutien de bases de données), et d'indicateurs de

mesure des résultats des programmes est un investissement dont tous les gouvernements bénéficieront, c.-à-d. les gouvernements des Premières Nations, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux;

H. Une approche coordonnée et collaborative en matière de gestion de l'information permettrait de réduire les coûts et d'éviter les chevauchements;

I. Des organisations des Premières Nations disposant d'un mandat devraient être soutenues et financées en vue de concevoir une stratégie intégrée de gestion de l'information et d'appuyer les Premières Nations dans leur région au niveau de l'élaboration de politiques, d'outils et de capacités qui leur permettraient de gérer leurs informations dans leur propre intérêt;

J. La collaboration entre les organisations des Premières Nations (ex. : santé, éducation) produira de meilleurs résultats.

POUR CES MOTIFS :

1. Les Chefs en assemblée reconnaissent le besoin de mesures immédiates et durables en vue d'élaborer des principes, des pratiques, des normes, des procédures, des capacités et des outils efficaces en matière de gestion de la gouvernance de l'information, pour favoriser la conception ou l'obtention de solutions particulières sur le plan de la technologie de l'information et des communications (TIC) au profit des Premières Nations.

2. Les Chefs en assemblée enjoignent l'Assemblée des Premières Nations d'appuyer des organisations des Premières Nations disposant d'un mandat en ce qui concerne l'élaboration d'une approche collaborative préconisant des solutions sur le plan de la gestion de l'information pour soutenir les gouvernements des Premières Nations.

3. Les Chefs en assemblée enjoignent l'Assemblée des Premières Nations d'appuyer des organisations des Premières Nations disposant d'un mandat en ce qui concerne la recherche d'un soutien financier durable et garanti de la part du gouvernement en vue de mettre en œuvre et maintenir une stratégie coordonnée de gestion de l'information pour soutenir les gouvernements des Premières Nations.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10 décembre 2008 à Ottawa (Ontario)

PHIL FONTAINE, CHEF NATIONAL